

**AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, PAR LA SOUSSIGNÉE
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE, QUE :**

Lors de la séance ordinaire du 14 décembre 2020, le Conseil municipal de Lac-des-Écorces a adopté le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2021 tel que défini ci-dessous :

Calendrier 2021 des séances ordinaires du Conseil municipal de Lac-des-Écorces à compter de 17h		
Jour	Date	Raison du report
Lundi	11 janvier	
Lundi	8 février	
Lundi	8 mars	
Lundi	12 avril	
Lundi	10 mai	
Lundi	14 juin	
Lundi	26 juillet	4 ^{ème} lundi du mois
Lundi	16 août	3 ^{ème} lundi du mois
Lundi	13 septembre	
Mardi	5 octobre	Interdiction de siéger à compter du 8 octobre (élection municipale)
Lundi	22 novembre	4 ^{ème} lundi du mois
Lundi	13 décembre	

Donné à Lac-des-Écorces, ce 19^e jour de janvier 2021.

Nathalie Labelle

Nathalie Labelle
Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Nathalie Labelle, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Lac-des-Écorces, certifie que j'ai affiché ou fait afficher le présent avis public aux quatre endroits prévus par le Conseil municipal, le 19 janvier 2021.

En foi de quoi je donne ce certificat, sous mon serment d'office, ce 19 janvier 2021.

Nathalie Labelle

Nathalie Labelle
Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe